

Bibliothèque de l'Institut de France. 2 septembre- 30 novembre 2002

Présentation de documents sur le thème :

Ordres de chevalerie et décorations, XVe-XXe siècle

N.B. Les ouvrages dont la cote est suivie d'un (M) proviennent de la bibliothèque du parlementaire Antoine Moriau, donnée à la Ville de Paris en 1759 - pour fonder une bibliothèque publique - puis attribuée à l'Institut National sous la Révolution.

VITRINES DU PALIER DE LA BIBLIOTHÈQUE :

L'Ordre de la Toison d'Or fut institué à Bruges en 1430 par le duc de Bourgogne Philippe le Bon puis, par suite de l'union de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, avec l'archiduc d'Autriche en 1477, l'ordre passa chez les Habsbourg. La branche espagnole de la maison de Habsbourg devint en 1556 héritière de l'ordre, ce que contesta la branche autrichienne qui rétablit l'ordre dans ses états en 1713.

Il y eut dès lors deux ordres de la Toison d'Or. Celui de la Maison d'Autriche conserva son caractère nobiliaire et religieux d'origine, ainsi que son cérémonial d'investiture. Sa langue officielle est le français. L'ordre de la Maison d'Espagne devint un ordre civil, conféré aussi à des personnalités non catholiques et non nobles.

⦿ **Guillaume FILLASTRE**, évêque de Tournai, *Histoire de l'Ordre de la Toison d'Or*. Fin XVe siècle. Manuscrit. Ms 363 (M).

Au folio 1, une miniature représente l'auteur devant Charles le Téméraire et les chevaliers de l'ordre.

⦿ **Armorial des membres de l'Ordre de la Toison d'Or**. XVIIe siècle. Imprimé et colorié. 378 planches. Folio Y 287 (M).

L'Ordre de la Jarretière est le plus ancien des ordres nationaux. Il fut fondé par le roi d'Angleterre en 1344 avec la devise « Honni soit qui mal y pense » et placé sous le patronage de Saint George.

Inspiré par les romans du roi Arthur et des chevaliers de la Table ronde, le souverain réunit un groupe restreint de vingt-cinq chevaliers choisis parmi ses serviteurs les plus sûrs et les plus braves, afin de proposer à toute la noblesse un modèle de vertu et de loyalisme. Soudée par la foi et le serment, la compagnie se rassemblait, comme toutes les confréries de l'époque, à l'intérieur d'une chapelle – à Windsor – et possédait ses cérémonies liturgiques propres.

L'octroi de distinctions honorifiques destinées à récompenser les plus fidèles serviteurs de l'Etat s'est perpétué au cours des siècles et les ordres de chevalerie vivent encore aujourd'hui.

☞ Elias ASHMOLE, *The History of the Most Noble Order of the Garter*. Londres, 1715. 8° T 159. Cf.p.156 : *The Habit and Ensigns of the Order*.

☞ Elias ASHMOLE, *The Institution, Laws and ceremonies of the Most Noble Order of the Garter*. Londres, 1672. Folio T 46. Acquis par confiscation révolutionnaire. Provient du Collège jésuite Louis le Grand.
Cf.p.576 : “*The Grand Procession of the Sovereign and Knights Companions Anno 23 Caroli 2. W. Hollar delineavit et sculpsit aquaforti, 1672* ».

☞ Jan BIRCHENRODE, *Breviarium equestre seu de ... Equestri Ordine Elephantino ... tractatus [=Traité de l'Ordre de l'Eléphant]*. Copenhague, 1704. Exemplaie enrichi de planches enluminées sur vélin. Folio Y 286 (M).

Ordre de chevalerie danois à classe unique, créé en 1462, réorganisé en 1693 et en 1808, l'Ordre de l'Eléphant avait pour insigne un éléphant blanc suspendu à un cordon bleu.

L'Ordre de Saint-Michel fut fondé en 1469 par Louis XI en réaction à la création de l'ordre de la Toison d'Or. Il était placé sous le patronage du saint protecteur de la France. Le nombre de chevaliers, primitivement fixé à trente-six, ne tarda pas à augmenter dans des proportions si importantes que Henri III dut fonder un nouvel ordre, l'ordre du Saint-Esprit, en 1578. Louis XIV réforma l'ordre de Saint-Michel qui devint le second ordre français. Il fut définitivement supprimé en 1830.

☞ François MENNENS, *Deliciae Equestrum, sive militarium ordinum... statuta, symbola et insignia* [Statuts des ordres de chevalerie], Cologne, 1613. 8° T 158 (M).
P. 168 : l'Ordre de Saint-Michel.

L'Ordre du Saint-Esprit, l'ordre le plus prestigieux de la monarchie française, fut fondé par Henri III en 1578 avec pour objet la défense du roi en tant que personne sacrée. L'ordre comprenait cent membres qui devaient attester de trois degrés de noblesse. Henri III choisit le patronage du Saint-Esprit car c'est le jour de la Pentecôte qu'il avait été élu roi de Pologne, en 1573, et avait accédé au trône de France, en 1574.

☞ *Cérémonial de l'Ordre du Saint Esprit*, recueilli par Théodore Godefroy, XVIIe siècle. Manuscrit. Ms Godefroy 446.

«Le chevalier ...est tenu de porter toujours et en tout temps une croix de velours jaulne orangé faicteà la façon d'une croix de Malte, cousue sur le costé gauche de son manteau, robe ou autre habillement de dessus, au milieu de laquelle croix il y aura une colombe figurée en broderie d'argent...»

La livrée et vestement des chevaliers du Sainct Esprit

L'accoustrement des chevaliers est tel :

Le bonnet de velours noir./Les chausses et pourpoint de toile d'argent./Les souliers et fourreau de l'espée de velour blanc./Le manteau de velour noir chargé de fleurs de lis de riche broderie d'or tout autour dont il sort une infinité de langues de feu de pareille estoffe et matière avec des chiffres d'argent de sadicte Majesté sur ledict manteau duquel

la doubleure estoit de satin orangé avec un mantelet sur ledict manteau... et auquel pend une croix industrieusement élaborée et esmaillée au milieu de laquelle est une colombe comme descendante » (f. 56v°).

Institué en 1693 par Louis XIV, l'Ordre de Saint-Louis récompensait des officiers de religion catholique s'étant illustrés dans l'action militaire et appartenant aussi bien à la roture qu'à la noblesse. Ce critère du seul mérite le fait parfois considérer comme l'ancêtre de la Légion d'honneur.

L'Ordre du Mérite militaire fut créé sur ce modèle en 1759 en faveur des officiers protestants, puis ouvert en 1814 aux officiers musulmans.

🏵 ***Mémoires historiques concernant l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et l'institution du Mérite militaire.*** Paris, Imprimerie royale, 1785. Reliure en maroquin rouge à décor à la dentelle, tranche dorée. Bibliothèque de l'Institut, 4° T 43.

L'Ordre de la Légion d'honneur, conçu par le Premier Consul Bonaparte, fut fondé par une loi le 29 floréal an X (19 mai 1802). En 1804, l'Empereur promulga un décret instituant une décoration des membres de la Légion d'honneur. La première distribution de croix eut lieu le 15 juillet 1804, dans la chapelle des Invalides. Une autre manifestation éclatante fut la fête du Camp de Boulogne, le 16 août 1804.

🏵 ***Croix originale de la légion d'honneur du premier type, tel qu'il fut défini en 1804.***
Collection André Damien

La décoration consiste en une étoile à cinq rayons doubles, le centre de l'étoile entouré d'une couronne de chêne et de laurier, présentant d'un côté la tête de l'Empereur avec cette légende *Napoléon Empereur des Français*, et de l'autre l'aigle française tenant la foudre avec la légende *Honneur et Patrie*. Elle est attachée à un ruban moiré rouge

🏵 ***Les membres de l'Ordre national de la Légion d'honneur à l'occasion du centenaire de l'ordre.*** 1902. Photographie imprimée. Bibliothèque de l'Institut, Folio N 253, n°87.

🏵 ***Raymond CORBIN, membre de l'Académie des Beaux-Arts (1907-2002), Médaille commémorative du bicentenaire de la fondation de l'Ordre de la Légion d'Honneur. 1802-2002.*** Bronze fondu. Collection André Damien..

L'avvers représente l'insigne de l'ordre dans sa forme première (c'est-à-dire avec les pointes de l'étoile non bouclées) sur fond rayonnant, avec l'inscription : « Ordre national de la légion d'Honneur, 1802-2002 » et au centre la date du décret de fondation : « 20 Floréal An X ».

Au revers figure la France protégeant du pavillon national ses deux missions essentielles : la défense de la Paix (symbolisée par un rameau d'olivier) et la défense des droits de l'Homme (symbolisée par les Tables de la Loi), avec les inscriptions « République française » et « Honneur et Patrie », devise de l'ordre.

ACCROCHÉ À DROITE EN ENTRANT DANS LA SALLE DE LECTURE :

🏵 ***Marie-Guilhelmine BENOIST, Napoléon Bonaparte en habit de consul,*** vers 1800. Médaille en grisaille grandeur nature. Objet 163. Don du Baron Larey.

VITRINE VERTICALE DANS LA SALLE DE LECTURE :

L'Ordre de Malte, est le plus illustre et le plus ancien des ordres de chevalerie subsistant aujourd'hui. Il fut fondé au XIe siècle, à l'époque des Croisades, avec une triple vocation : observer une règle religieuse stricte, accueillir les pèlerins pauvres et malades, et défendre les Lieux Saints.

En 1530, l'ordre obtint la souveraineté de l'île de Malte, mais établit aussi des commanderies dans toute l'Europe occidentale, particulièrement en France, les chevaliers français étant les plus nombreux au sein de l'ordre.

☞ Philippe THOMASSIN, illustrateur de : ***Statuta Hospitalis Hierusalem*** [Statuts de l'Hôpital de Jérusalem ou Ordre de Malte], Rome, 1588 . Réserve Folio K 96 (**M**).

☞ Abbé de VERTOT, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ***Histoire des Chevaliers hospitaliers de S. Jean de Jérusalem, appelés depuis les Chevaliers de Rhodes et aujourd'hui les Chevaliers de Malte***, 1726. 4° T 45 (1-4) (**M**).

☞ ***La forme de donner l'habit aux chevaliers religieux de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem*** [ou Ordre de Malte], 1729. Rés. 4° D 26 (**M**).

☞ Vicomte L.F. de VILLENEUVE-BARGEMONT, ***Monumens des grands-mâîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ...*** , 1829. 8° T 156 C.

Reconstituant les sépultures des grands-mâîtres de l'Ordre de Malte, l'auteur évoque aussi leurs exploits, selon le goût de l'époque romantique.

VITRINES PLATES DANS LA SALLE DE LECTURE :

☞ ***Statuts de l'ordre impérial autrichien de François-Joseph***, 1850. Manuscrit 4760.
Provient de la bibliothèque de Mme Nélie Jacquemart-André, boulevard Haussmann.

☞ Fernand CRÉTEUR, ***Ville de Cambrai. Où doit-on placer la croix de la Légion d'honneur dans les armoiries communales ?*** 1919. Manuscrit autographe. Ms 1991 (3). Envoi de l'auteur en hommage à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

A l'époque de ce rapport, on comptait en France vingt-six villes décorées de la Légion d'Honneur et une à l'étranger, Liège. Les premières avaient été, en 1815, Châlons-sur-Saône, Tournus et Saint-Jean-de-Losne, qui avaient aussitôt ajouté la croix à l'intérieur de leurs armoiries, ainsi que le faisaient les chevaliers légionnaires, selon les règles de l'héraldique impériale.

Les armoiries actuelles de la ville de Cambrai, établies en 1962, diffèrent légèrement de ce projet, la croix de la Légion d'honneur et la croix de guerre y figurant toutes deux en pendant.

☞ ***À nos héros. La Croix de Guerre, hymne patriotique.*** Paroles de Jules Ollive jeune, musique de Louis Durante, chef d'orchestre du Kursaal de Reims, 1916. Partition musicale pour chant et piano. Folio NS Br. 1 (D1).

« Voyez passer là-bas ces beaux gars Fils de France, Ils sont tous chevronnés sur leurs muscles de fer ; Sans peur ils ont lutté pleins d'amour, d'espérance, Bravant la mort dans l'air, sur la terre ou sur mer ; Ils portent noblement la croix du vrai courage, Au ruban rouge et vert, sublimes couleurs ! Qui rediront toujours à n'importe quel âge, C'est la Croix des Héros, des combats, des douleurs... »

